



Nom : HUTIER

Prénom : Gaston

Date naissance : 24 janvier 1905

Lieu de naissance : Vitry-le-François (51300)

N° Matricule à Flossenbürg : non immatriculé. à Hinzert : 5830

Situation familiale avant l'arrestation : vit maritalement, 3 enfants.

Situation professionnelle : agent auxiliaire SNCF.

Domicile :

ARRESTATION : le 18 octobre 1942 à Reims (51100).

Circonstances d'arrestation : détention d'armes et de munitions ; arrêté par la Feldgendarmerie.

Lieux d'emprisonnement : Reims, Châlons-sur-Marne, Paris (Cherche-Midi).

Date de départ de Paris gare de l'Est : le 03 décembre 1942.

DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Arrivée au Sonderlager d'Hinzert le 20 décembre 1942. Il est incarcéré successivement dans les prisons de Wolfenbüttel, de Breslau, au camp de Klettendorf, puis dans les prisons de Breslau à nouveau, et de Brieg.

Evacuation : L'évacuation de Brieg a été engagée le 22 janvier 1945. Première étape à Langeneieu et stationnement pendant 19 Jours. Reprise de la marche le 14 février, jusqu'à Trautenau, avec arrivée le 19. Embarquement sur convoi le 20 et transport jusqu'à Hohenelbe. Reprise de la marche du 21 au 23 février jusqu'à Reichenberg. Embarquement sur convoi ce même jour en direction d'Eger, arrivée le 28. Incarcération immédiate à la descente des wagons. Utilisation des détenus pendant 35 jours à de très durs travaux de terrassements. Le 7 avril, départ pour Flossenbürg par convoi, avec arrivée le même jour à la nuit. Transfert dans la salle de douche jusqu'au matin. Installation le 8 au bloc 21. Le 16 avril à 13 h, les SS quittent le camp laissant la garde aux « lagerpolizei ». Les drapeaux blancs sont mis en place. On attend les Américains qui seraient à « Flo » ! mais ils n'arrivent pas ... ! les SS reviennent et ce sera l'évacuation.

Libération : Flossenbürg a été évacué les 19 et 20 avril 1945. De 14 à 15000 détenus, en colonnes par 5, sont partis à pied vers le Sud. Près de la moitié a été décimée durant cette marche. Il a été libéré le 23 avril par les Américains dans la région de Cham

Rapatriement : par Revigny.